

# Trop de pression, tue la pression...

## Compte-rendu du CTPS-DI du 27 janvier 2010

*Il ne s'agissait pas d'une mise en garde quant à la manière la plus pertinente d'apprêter un fût de bière! Non, mais de la première phrase historique prononcée par Mme Francine DEVILLERS, DR de Mulhouse, lors de sa première participation au premier CTPS DI de l'année! Une affirmation qui prouve à l'évidence la contre productivité d'une gestion sous l'emprise unique des indicateurs de performance...Les OS présentes (toutes à l'exception du SNCD absent) ont acquiescé !*

### A l'ordre du jour:

- Trop de suppressions d'emplois;
- Le retour du PIF (pas le chien... mais le plan interrégional de formation 2010);
- Une information sur la charge de travail OP/CO ou les prémices d'une restructuration annoncée.

C'est dorénavant une tradition, le premier CTPS-DI de l'année est celui de l'annonce des suppressions d'emplois. La déclamation des postes supprimés (PAE) ou en voie de l'être (effectif de référence) est devenue un rituel. Nous vous livrons ici les chiffres recueillis à l'occasion de cet exercice.

- le PAE : correspond au niveau moyen annuel des effectifs. Il est décliné en ETPT (équivalent temps plein travaillé).
- Les emplois de référence consistent en est une mise en perspective sur un moyen terme (n+1). Le différentiel PAE / emploi de référence donne une indication sur l'évolution de l'emploi au sein de la DGDDI (progression, stabilisation, diminution).

## Les chiffres des emplois au 1.1.2010 sont les suivants :

<i>Directions</i>	<i>PAE</i>	<i>ER</i>	<i>PAE 2009</i>
DI	95	94	96,88
Champagne Ardenne	258	250	258,54
Lorraine	404	394	408,48
Mulhouse	359	357	378
Strasbourg	236	231	245,1

### Différences :

<i>Directions</i>	<i>PAE/Actuels</i>	<i>ER/PAE</i>	<i>ER/Actuels</i>
DI	-1,88	-1	-2,88
Champagne Ardenne	-0,54	-8	-8,54
Lorraine	-4,48	-10	-14,48
Mulhouse	-19	-2	-21
Strasbourg	-9,1	-5	-14,1
<u>TOTAUX</u>	<u>-35</u>	<u>-26</u>	<u>-61</u>

## Conclusions :

- l'interrégion devra rendre 35 postes en 2010 soit 12 de moins qu'en 2009 ;
- la DR de Mulhouse concentre 54 % des suppressions d'emplois. Strasbourg est ensuite la DR la plus touchée au titre de l'année 2010.
- Une incertitude pèse sur les services de la DI. La mise en place du chantier CHORUS prévoit la création de deux centres de services partagés (CSP) à Paris (40 ETPT) et à Lyon (60 ETPT). Ainsi concernant CHORUS, la DI devra t-elle rendre des emplois dès 2011? (6/7 sont à craindre) Ces emplois sont-ils déjà prévus dans les 26 suppressions d'emplois programmées en 2011? Il semblerait que non. Avec la mise en musique de SIRHIUS en 2013, que restera t' il de la DI? Regroupement sur Metz ou déménagement à Nancy? A suivre...

### Créations et suppressions d'emplois sur la base des PAE 2009/ ER 2010 :

#### DR de CHAMPAGNE-ARDENNE :

<u>Services</u>	<u>Emplois supprimés</u>	<u>Services</u>	<u>Emplois créés</u>
DR	1	Reims CO	2
Epernay Viti	1	BSI Troyes	1
BHR	1	BSI Chaumont	2
Châlons en Champagne Co	7,4		
Charleville-Mézières CO	2		
Chaumont CO	1		
<b>TOTAUX</b>	<b>13,4</b>	Diff – 8,4	<b>5</b>

#### DR de LORRAINE :

<u>Services</u>	<u>Emplois supprimés</u>	<u>Services</u>	<u>Emplois créés</u>
Nancy RR	8	Metz RR	3
Division Moselle Est	3,73	BSI Thionville	1
Division Moselle Ouest	0,4	BSI Verdun	1
Ennery CO	1		
Saint-Avold CO	2,35		
BSI Saint-Avold	4		
<b>TOTAUX</b>	<b>19,48</b>	Diff – 14,48	<b>5</b>

#### DR de MULHOUSE :

<u>Services</u>	<u>Emplois supprimés</u>	<u>Services</u>	<u>Emplois créés</u>
RR	1	Division Colmar	1
DR	1		
BSI Colmar	2		
BSI Chalampé	5		
Division Mulhouse	3		

<u>Services</u>	<u>Emplois supprimés</u>	<u>Services</u>	<u>Emplois créés</u>
Saint-Louis Autoroute CO	2		
BSE Saint-Louis Route /Hégenheim	8		
TOTAUX	<b>22</b>	Diff – 21	<b>1</b>

### DR STRASBOURG :

<u>Services</u>	<u>Emplois supprimés</u>	<u>Services</u>	<u>Emplois créés</u>
DR	3,1	RR	1
SRE	1	Sélestat RL	1
STA	1		
BSI Haguenau	3		
BSI Strasbourg	5		
BSE Strasbourg-Entzheim	2		
Molsheim CO	1		
TOTAUX	<b>16,1</b>	Diff – 14,1	<b>2</b>

### Mouvements d'agents par résidence qui peuvent donner lieu à versement d'une prime de restructuration.

<u>Résidences CO</u>	<u>Postes cat A+</u>	<u>Postes cat B</u>	<u>Postes cat C</u>
Épinal		1	
Nancy	1		4
Sarreguemines		1	1
Saint-Avold		1	2
Thionville			1
Chalon/Champagne		2	1
Charleville-Mézières			2
Troyes		1	2
Haguenau		1	2
Molsheim		1	

***A la demande de la CFDT, l'administration a rappelé que les agents de la RR de Nancy étaient considérés « restructurés ». A ce titre, ils pouvaient prétendre le cas échéant au plan social, et bénéficier d'une priorité absolue pour suivre leur poste à la la RR de Metz, sans renoncer à leurs indemnités!***

Quels seront alors les services touchés par les suppressions d'emploi ? Les emplois de référence n'ayant pas la valeur cible de -40/-50 emplois par rapport au PAE 2009, nous ne pouvons qu'explorer certaines pistes :

- Les bureaux d'Haguenau, Molsheim, Saint-Avold, Epinal, Colmar CO sont dans une situation très inconfortable. Ils souffrent de la proximité (relative) d'un bureau principal ;
- Châlons en Champagne est déjà condamné à fermer ses portes en 2010 ;
- Saint-Louis Autoroute devra très certainement réduire sa voilure une fois BMA absorbé, voire perdre son statut de bureau principal ;
- Bar Le Duc avec ses 5 agents ne se fait plus guère d'illusion au delà de 2012

- les services des CI ne manqueront pas d'être touchés par l'application EMCS-GAMMA ;
- les services de la surveillance ne seront plus sanctuarisés, pour preuve la BSI de St Avold perdra 4 emplois. L'antenne de Sarreguemines devrait résister jusqu'en 2012.

Tristes perspectives. On comprend rapidement, et Saint-Avold, par son volume d'activité, en est la meilleure illustration, que rien n'arrêtera cette machine infernale qui finira bien par exploser un jour. 2012 ? Il est certain que la douane, fin 2011 sera exsangue. Notre administration ne pourra plus supporter une nouvelle saignée. Si la politique de réduction des effectifs est pérenne, alors oui, nous pouvons d'ores et déjà affirmer que 2012 sera l'année de tous les dangers. La centralisation comptable, la volonté des TPG de récupérer l'ensemble des rentrées fiscales, les amendements déposés par les députés UMP pour transférer à la DGFIP la perception de la TVA à l'importation et les discours politiques sur l'utilité de la douane constituent autant d'éléments qui nous laissent présager des lendemains difficiles.

*A la demande de la CFDT, la DI a accepté de nous communiquer le tableau de bord des indicateurs de performance 2009 et celui des objectifs 2010. Leur comparaison prouve à l'évidence la justesse de notre affirmation selon laquelle les objectifs augmentent parallèlement à la baisse de nos effectifs. Notre administration est au bord de l'asphyxie et la pression sur les agents va croissante. Nos DR nous affirment que les objectifs sont globaux.*

*Ils ne les déclineront même pas par service, à l'exception notoire de la Lorraine où le DR M. SCHWARTZ affirme tout de go que personne ne s'en plaint! La tentation d'imposer des objectifs individuels est réelle, malgré le démenti formel opposé par nos vis à vis galonnés. Nous n'oublions pas que St Louis et St Avold BSI se sont déjà fait prendre la main dans le sac...*

*Réaliser coûte que coûte les objectifs est d'ors et déjà le credo de nombreux chefs convaincus qu'en dehors de ce postulat, leur ascension professionnelle ne trouvera point salut!*

### **PLAN INTERREGIONAL de FORMATION 2010**

Un plan toujours très orienté vers les nouveaux métiers douaniers, l'apprentissage des nouvelles applications informatiques et des méthodes de travail. Une action en formation spécifique sera organisée en faveur des agents du CISD pour les aider à aborder la modernisation de leur service.

La CFDT a regretté que certaines propositions émanant des groupes de travail régionaux aient été zappés dans ce catalogue (initiation à la comptabilité commerciale, apprentissage des langues, le contrôle dynamique en SU, le travail clandestin...).

La CFDT a plaidé en faveur d'une revalorisation significative des frais supportés par les personnels (hôtellerie, repas... dont les barèmes d'estimation remontent à plusieurs années). Mme LUBEAU lui a répondu qu'aucun agent ne devrait en être redevable sur ses deniers personnels. La CFDT a également revendiqué un véritable statut pour les formateurs occasionnels.

Il est tout à fait anormal que ces agents supportent griefs et observations désobligeantes dans leur service d'origine au prétexte de leurs absences. La CFDT demande l'octroi de décharges de travail et l'affectation de renforts en effectifs pour y parvenir. Une formation professionnelle de qualité engendre des résultats professionnels de qualité. L'administration doit lui apporter les moyens compatibles avec les ambitions qu'elle attend d'elle.

### **LA CHARGE DE TRAVAIL OPCO**

Des tableaux chiffrés nous ont été communiqués en séance. Ils concernent les charges de l'année 2008. Ils ne se sont qu'une simulation, le premier coup de pioche d'un vaste chantier. Ils ont été conçus et peaufinés lors de réunions entre chefs de service, DR et DI pour répondre à une demande d'enquête de la DG sur la charge de travail OPCO.

La DG cherche à évaluer la pertinence des différents services OPCO. Traduisez par, la DG commence à gratter l'os et se demande où est il encore possible de prélever des effectifs? Faites lui confiance, elle en trouvera! Pas mal nous semble t'il du côté des CI, où elle tente un comparatif entre les services. Un comparatif brut de coffrage qui ne reposerait que sur des données chiffrées dont certains écarts nous semblent incohérents. L'exercice des missions et leurs obligations en terme de service publique à l'usager (pardon au client...) ne l'intéresse guère et ne l'attendrira pas. La machine à broyer les emplois réclame son dû...

# QUESTIONS DIVERSES

## Observatoire, où est ton avenir?

A cette question posée par la CFDT, le DR de Lorraine a fait le constat que tous les observatoires installés en territoire français ont été démantelés ou étaient en voie de l'être. La chance de DZA, MONT ST MARTIN et SARREBRUCK autoroute était leur implantation hors de France. Il espérait beaucoup sur les capacités de résistance du Grand Duché, de la Belgique et de l'Allemagne aux injonctions de Bruxelles et aux pressions des élus frontaliers pour maintenir nos points de contrôle déterminants dans la LCF.

## Bar le Duc mini mini mais pas riquiqui...

Un effectif light ( 5 agents) pour ce bureau que les personnels font fonctionner à coup de bonne volonté et de prodiges en polyvalence; mais voilà le prochain départ en retraite d'une collègue va compliquer la donne aussi la CFDT est elle intervenue pour que les effectifs soient renforcés par l'affectation d'un Paris Spé dans l'attente d'une inscription au tableau des mutations.

## Point sur les projets immobiliers

- Bureau Pal Strasbourg Entzheim: devis en cours pour wc, faux plafond, nettoyage des sols. Rien n'est prévu pour la cuisine.
- BSI Strasbourg: ça traîne (toujours pas de nouvelle porte digicode, dégagements super encombrés par des caisses et un vieux photocopieur, douche hors d'usage)
- projet de transfert de la DR de Strasbourg: destination ENTZHEIM...
- Reims: le transfert du CRD est accepté et un nouvel immeuble sera construit. Fin février 2010 France Domaines se rendra sur le site.
- DR Nancy: le choix de l'immeuble est arrêté. Son aménagement sera effectué en association avec les personnels et sur préconisation d'un ergonome.
- Ennery: le principe de l'achat d'un terrain et de la construction d'un nouvel immeuble est accepté. Ne manquent que les crédits.
- Mont St Martin: les fondations du nouvel immeuble sont édifiées...

## Premier coup de SUN (surface utile nette)

Le préfet est droit dans ses bottes quant à l'application de la fameuse règle des 12m<sup>2</sup>/agent. Il refuse le transfert des locaux du SNDJ dans un immeuble sis Place de la République à Metz. Reste à savoir s'il a appliqué à son propre bureau cette règle aussi stupide qu'intangible au nom de laquelle les administrations seront appelées à rendre des locaux afin de permettre au gouvernement de vendre les bijoux de famille. Casse tête à Bar le Duc, où 111m<sup>2</sup> (insalubres) ont été rendus. Les 85 m<sup>2</sup> restant, soit 17m<sup>2</sup>/agent sont jugés encore trop « vastes », alors que le service est implanté dans une ancienne caserne construite en un siècle où les normes étaient autres, et que dans la tourmente les agents perdent leur local social. La DR serait bien inspirée de prendre ces facteurs en compte...

## PV, ne dites pas qu'on vous la dit...

Message à l'attention particulière de M. STEINER, DR de Strasbourg. Si la DI s'est déclarée inflexible sur les procès verbaux sanctionnant les excès de vitesse pour lesquels elle exclut toute intervention. Elle accepte par contre de faire preuve de plus beaucoup plus de conciliation pour les PV de stationnement...

## Vos représentants CFDT:

**Marie Luce LAHEURTE (67), Eric CHAUSSE (68), Patrice BRESSAND (CA),  
Pascal MARTIN et Gérard REINBOLT (Lorraine)**